

Modalités de soumission et de sélection des projets franco-brésiliens dans le cadre de l'édition 2011 du programme Blanc international

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS

1.1. CONTEXTE

Un accord a été signé le 15 mai 2009 (révisé en janvier 2011) entre l'ANR et deux fondations brésiliennes, Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo (FAPESP) et Fundação de Amparo à Ciência e Tecnologia do Estado de Pernambuco (FACEPE), en vue de faciliter le montage et la mise en oeuvre de projets scientifiques de qualité proposés conjointement par des équipes de recherche françaises et brésiliennes, dans le cadre du programme Blanc International/Environnement, Terre et Espace (BI-SIMI6) de l'ANR.

La partie française de l'appel à projets est gérée et évaluée dans le cadre du programme Blanc International II de l'ANR. **La lecture du texte de l'appel à projets Blanc International II est donc indispensable.** Les critères de recevabilité, d'éligibilité et d'évaluation du programme Blanc International II sont applicables aux projets proposés dans le cadre de cette collaboration ANR-FAPESP-FACEPE, sauf mention contraire ou précisions explicitées dans cette annexe.

1.2. OBJECTIFS DE CET APPEL A PROJETS

L'objectif est de financer de nouveaux projets de recherche de grande qualité menés en coopération entre des équipes françaises et des équipes brésiliennes des Etats de Sao Paulo et/ou Pernambuco. On vise une contribution scientifique équilibrée entre partenaires français et brésiliens. Le nombre total de projets financés dépendra de la qualité relative des projets soumis.

La durée du projet doit être la même pour les partenaires français et brésiliens, et comprise entre 24 mois et 48 mois.

2. THEMES

Tout projet de recherche de base relatif au domaine des Changements Environnementaux Planétaires, et relevant des axes thématiques du programme ANR SIMI6 Environnement, Terre et Espace, est éligible. Les domaines concernés sont plus précisément : hydrologie, hydrogéologie, pédologie, biogéochimie et écologie, chimie atmosphérique, physique de l'atmosphère, météorologie, océanographie, climatologie, détecteur/instrument/vecteur, réseau, base de données, assimilation de données, avec une priorité sur

- Le rôle de l'Atlantique Sud sur le climat et l'environnement régional

- Le changement d'utilisation des terres au Brésil et son impact sur les cycles biogéochimiques, comme le carbone.

Il est à noter que d'autres thématiques sont éligibles dans le cadre de la collaboration ANR, FAPESP et/ou FACEPE au sein de l'édition 2011 de l'appel à projets Changements Environnementaux Planétaires et Sociétés (<http://www.agence-nationale-recherche.fr/CEPS-2011>).

3 CRITERES DE RECEVABILITE

- Deux types de projets bi-nationaux sont éligibles :
 - Projet bi-national impliquant des équipes françaises ET des équipes de l'Etat de Sao Paulo ET de l'Etat de Pernambuco
 - Projet bi-national impliquant des équipes françaises ET des équipes brésiliennes, soit de l'Etat de Sao Paulo, soit de l'Etat de Pernambuco.

RECOMMANDATIONS

Le principe du lieu sera appliqué pour le financement, c'est-à-dire que chaque organisation – l'ANR et le FAPESP-FACEPE – financera pour sa part les dépenses relatives à son ou ses propre(s) partenaire(s). Il est demandé de prévoir par partenaire une participation à un colloque mi-parcours ou fin de parcours à l'étranger.

A la différence de l'ANR, le FAPESP-FACEPE ne peut financer de partenaires industriels; pour cette raison, seuls des participants industriels français pourront être financés par l'ANR et ce, selon les dispositions du règlement de l'appel à projets du Blanc International.

Les partenaires français et brésiliens candidats prépareront un dossier scientifique commun qu'ils soumettront en parallèle dans leur pays, en respectant les règles propres à chaque pays relatives au format de soumission, aux règles d'éligibilité, ainsi qu'aux dates spécifiques de clôture de l'appel. Les propositions qui ne seraient soumises que dans un seul pays, ne sont pas éligibles.

Les équipes françaises devront désigner un Responsable scientifique "national".

Dans l'éventualité d'au moins une évaluation négative par l'une des agences partenaires, le projet ne pourrait en aucun cas recevoir de financement. Il est par conséquent très important d'apporter une attention particulière aux critères de recevabilité, d'éligibilité et d'évaluation appliqués par chaque agence.

Calendrier prévisionnel:

Clôture appel ANR: 14 avril 2011

Décision conjointe ANR/FAPESP/FACEPE et publication des résultats: novembre 2011

Démarrage des projets: Décembre 2011-Janvier 2012

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONCERNANT LES MODALITES DES PARTENAIRES BRESILIENS

Les informations concernant les modalités de soumission sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.fapesp.br/materia/6079/noticias/fapesp-e-facepe-lancam-nova-chamada.htm>

<http://www.facepe.br/modules.php?name=News&file=article&sid=263>

Il est important de prendre contact le plus tôt possible avec le FAPESP et le FACEPE qui financeront les partenaires brésiliens.

Pour plus d'information concernant les partenaires brésiliens, contacter :

Contact FAPESP

Mr. Alexandre Roccatto

Email : chamada-facepe-anr@fapesp.br

Contact FACEPE

Prof. Alfredo Arnóbio de Souza da Gama (Diretor Científico)

Email: diretoria@facepe.br